

# PROJET PACTES

**PARTENARIAT DE DÉVELOPPEMENT (PDD)  
LANCÉ EN 2008  
1 COORDONNATEUR  
RÉGION BOURGOGNE**



## DES INITIATIVES INNOVANTES pour favoriser une alimentation durable et raisonnée

Comment favoriser une agriculture locale et respectueuse de l'environnement ? Comment préserver et créer des emplois agricoles, tout en luttant contre la précarisation de certains publics ?

Comment développer une consommation responsable et permettre l'accès à des produits de qualité pour tous ?

Pour atteindre ces objectifs et répondre aux besoins sociaux qui en découlent, de nombreuses actions socialement innovantes ont émergé partout en France, potentiellement duplicables sur différents territoires.

L'Association des Régions de France, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, et avec l'appui technique de l'Avise, vous propose 5 études de cas d'innovation sociale, recouvrant les différents volets du sujet (production, transformation, distribution, consommation). Mises en place de manière complémentaire, ces initiatives peuvent faire système sur un territoire au service d'une alimentation durable et raisonnée.

## ACTIVITÉS

Le projet PACTES (Partenariat Agriculteurs Cuisines Territoire Environnement Solidarités) a deux activités complémentaires : la création de « lieux test agricoles » et le développement de « Systèmes alimentaires locaux (SAL) » permettant de développer des circuits courts d'approvisionnement de produits agricoles pour des lieux de restauration collective.

## OBJECTIFS

Développer l'agriculture biologique, la qualité des produits, la commercialisation de proximité au service d'une économie sociale et solidaire.

Favoriser l'installation de nouveaux actifs agricoles sur les territoires ruraux.

## RÉPONSE SOCIALEMENT INNOVANTE

Création de plusieurs lieux d'accueil, d'expérimentation et d'accompagnement de porteurs de projet d'agriculture biologique en Bourgogne, intitulés « lieux test agricoles ».

Développement des débouchés au sein de territoires ruraux, notamment en restauration collective afin de mettre en place des « systèmes alimentaires locaux » en circuits courts.

## PLUS-VALUES

Un réseau très important d'acteurs mobilisés, diversifiés et pluridisciplinaires au cœur du projet : 40 structures investies, 120 personnes parties prenantes.

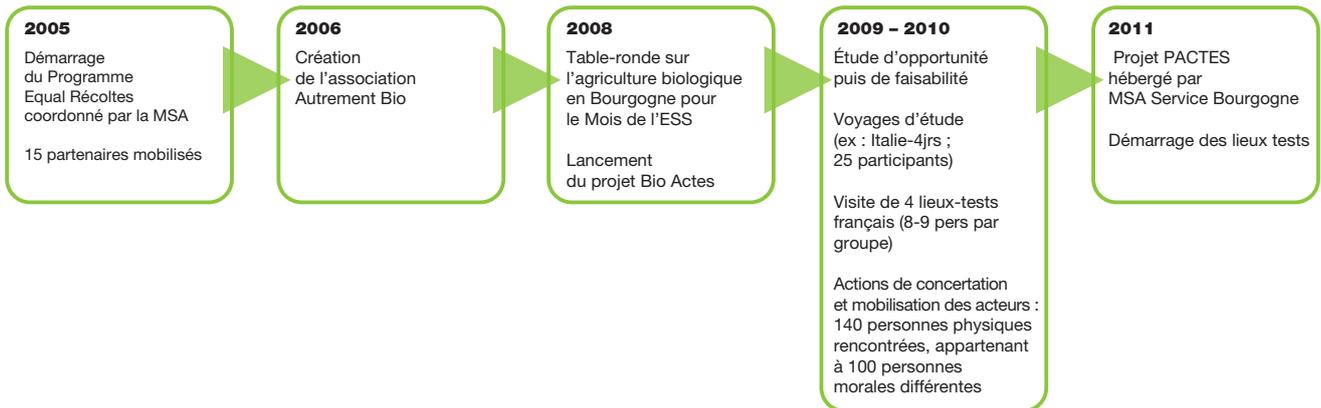
Favorise la production agrobiologique locale et la création d'emplois.

## CHIFFRES CLÉS DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Budget 2012 de 151 750 €.

43 % de financement du Fonds social européen.

## GENÈSE DU PROJET



### ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : ADÉQUATION OFFRE/DEMANDE EN BIO ET CIRCUITS COURTS

Dans son rôle d'appui au développement social rural, la Mutualité sociale agricole (MSA) de Saône-et-Loire s'engage en 2005 dans le programme européen Equal Récoltes : expérimentation de 3 sites d'animation locale d'économie solidaire, appui à la concrétisation de 3 entreprises sociales.

En 2006, cela se traduit par la création de l'association Autrement Bio avec pour objet de promouvoir le développement d'activités en lien avec l'agriculture biologique dans le Clunyois-Mâconnais, permettant la création d'emplois d'insertion. Elle développe une activité de boulangerie bio, puis de restauration-traiteur.

En 2008, la MSA constate la montée en charge de cette association qui rencontre des difficultés à s'approvisionner en produits bio locaux pour son activité de restauration. En parallèle, il émerge un nouveau profil de porteurs de projet d'activités agricoles qui ont des besoins d'accompagnement de suivi.

En novembre 2008, lors du mois de l'économie sociale et solidaire, la MSA et Autrement Bio organisent une table-ronde sur les perspectives de l'agriculture biologique en Bourgogne en réunissant les partenaires institutionnels. Le projet Bio Actes, qui s'appellera ensuite PACTES, est présenté dans l'objectif de développer l'installation de nouveaux producteurs bio de manière innovante et d'agir sur la demande en produits bio dans la restauration collective.

### L'IDÉE DE DÉPART ET LES ACTEURS IMPLIQUÉS

Face aux besoins constatés, il s'agit alors de lancer une expérimentation sociale en essayant de nouvelles formes d'accompagnement des producteurs, comme les lieux test, dans une démarche de multi-partenariat : territoires, consommateurs, producteurs, acteurs de la filière agricole, associations locales, organismes de formation, organismes d'insertion.

L'initiative est essentiellement collective et provient d'un groupe d'acteurs habitués à travailler ensemble, conscients de la nécessité d'associer les acteurs historiques de la filière bio, des acteurs institutionnels et surtout les acteurs locaux (associations, collectivités locales, acteurs techniques...) qui ont eu le même cheminement parallèle sur ce type de projet.

## GENÈSE DU PROJET

### TRAVAUX PRÉPARATOIRES : CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES ET MOBILISATION DES ACTEURS

La MSA Bourgogne lance une étude de faisabilité début 2009, toujours coordonnée par le même chef de projet, en binôme avec un administrateur.

Cette étude n'est pas confiée à un consultant externe, elle est portée par un groupe de travail pluridisciplinaire, impliqué dans tout le processus de décisions : chambre d'agriculture, Jardins de Cocagne, animateurs des Pays, association Autrement Bio, Réseau Coopérés, Couveuse Potentiel, lycées agricoles...

La première étape de l'étude du projet Bio Actes consistait à découvrir des pratiques régionales, françaises et européennes innovantes sur l'offre et la demande en produits agricoles bio, puis d'échanger les savoir-faire sur de nouvelles démarches d'installation en agriculture bio sous forme collective.

Sont alors organisées avec les partenaires qui le souhaitent de nombreuses visites de lieux test existants, des échanges avec des partenaires européens, et des découvertes d'autres expériences de circuits courts complémentaires. Un voyage d'étude de 4 jours en Italie a notamment réuni 25 participants.

Une démarche collective partagée alors essentielle dans la mobilisation efficiente des partenaires locaux pour la suite du projet : collectivités territoriales, associations, ainsi que les acteurs institutionnels, techniques, les représentants du secteur agricole, les partenaires financiers potentiels.

En parallèle, de nombreuses actions de concertation des acteurs sont organisées : entretiens semi-directifs, rencontres collectives (comités de pilotage par territoires, groupes opérationnels, groupes de travail thématiques). Un comité de pilotage élargi est mis en place afin de garantir l'ancrage territorial. Ces rencontres permettent de trouver du foncier, de consolider les partenariats...

### À NOTER

En avril 2010, l'expérimentation est prête à démarrer par la constitution de l'association Bio Actes. Un changement de gouvernance au sein de la MSA va cependant ralentir le projet (la MSA Saône-et-Loire devient la MSA Bourgogne). Certains nouveaux administrateurs issus des Organisations professionnelles agricoles (OPA) ne connaissant pas le projet. Il a alors été nécessaire de leur expliquer le concept des lieux tests et sa complémentarité vis-à-vis des dispositifs existants.

Bio Actes sera finalement renommé PACTES et hébergé par le volet d'activités de services de la MSA Bourgogne, l'association MSA Services Bourgogne, en 2011.

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### DEUX VOLETS D'ACTIVITÉS

#### • LIEUX TEST AGRICOLES

##### Des moyens de production :

- du foncier (mis à disposition par des mairies, des associations, des agriculteurs, la SAFER, Terres de liens, des particuliers...)
- du matériel agricole et de l'équipement

##### Un cadre légal : le statut CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise)

- un hébergement juridique (prêt d'un numéro SIRET)
- un statut et une couverture sociale

##### Un triple accompagnement :

- technique par les organismes de formation agricole (pour produire)
- sur la création de son activité par la couveuse Potentiel (pour vendre, gérer, communiquer)
- sur son projet de vie par des associations locales, insertion dans un réseau local par des agriculteurs de proximité, appui humain par des agri-tuteur

L'accompagnement et les ateliers collectifs sont gratuits, financés par des fonds publics. Le porteur de projet contribue uniquement aux frais de gestion de son activité (banque, comptabilité, assurance) à hauteur de 5% de son chiffre d'affaires et à la mise à disposition du matériel agricole (assurance et entretien).

#### • SYSTÈMES ALIMENTAIRES LOCAUX (SAL)

Le SAL est un outil de concertation et de coopération des acteurs locaux. Il permet le développement des circuits courts d'approvisionnement de produits agricoles pour des lieux de restauration collective.

Il est orchestré par un comité de pilotage et des groupes de travail impliquant tous les acteurs : élus, gestionnaires (président de SIVOS ou parents d'élèves gérants les cantines), cuisinières, producteurs, enseignants, parents, MSA Services, Chambre d'agriculture, Pays Sud Bourgogne, Conseil général.

### STATUTS ET MODE DE GOUVERNANCE

PACTES prend la forme d'une plateforme partenariale de gestion d'un « espace test agricole » à l'échelon régional, composé de plusieurs lieux test agricoles répartis sur le territoire.

Afin de rester dans une dynamique de projet souple, PACTES n'a pas d'entité juridique.

Un partenariat de développement (PDD) a été mis en place en 2010 entre près de 40 structures. Une convention de partenariat spécifique a été passée entre les structures socles, MSA Services Bourgogne, Potentiel (couveuse d'entreprises sous forme associative), Réseau Coopéres, définissant les missions incombant à chacune des structures dans le pilotage. Les décisions sont prises par cogestion. Ce groupe opérationnel, comité technique de coordination du projet, s'est élargi au Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (C.F.P.A.) du Morvan et au Groupement des agrobiologistes de l'Yonne (GABY).

### TROIS CERCLES D'ACTEURS EN PARTENARIAT

#### 1<sup>ER</sup> CERCLE

##### PORTAGE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER

###### Comité de coordination :

- MSA Services Bourgogne
- Potentiel
- Réseau Coopéres
- GABY
- C.F.P.A. du Morvan

#### 2<sup>E</sup> CERCLE

##### ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE FONCTIONNEMENT

- Propriétaires de terrains
- Agriculteurs tuteurs et de proximité
- Chambre d'agriculture
- Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (SEBARB)
- Organismes paritaires agréés
- Associations d'appui au développement
- Lycées
- Centres de formations...

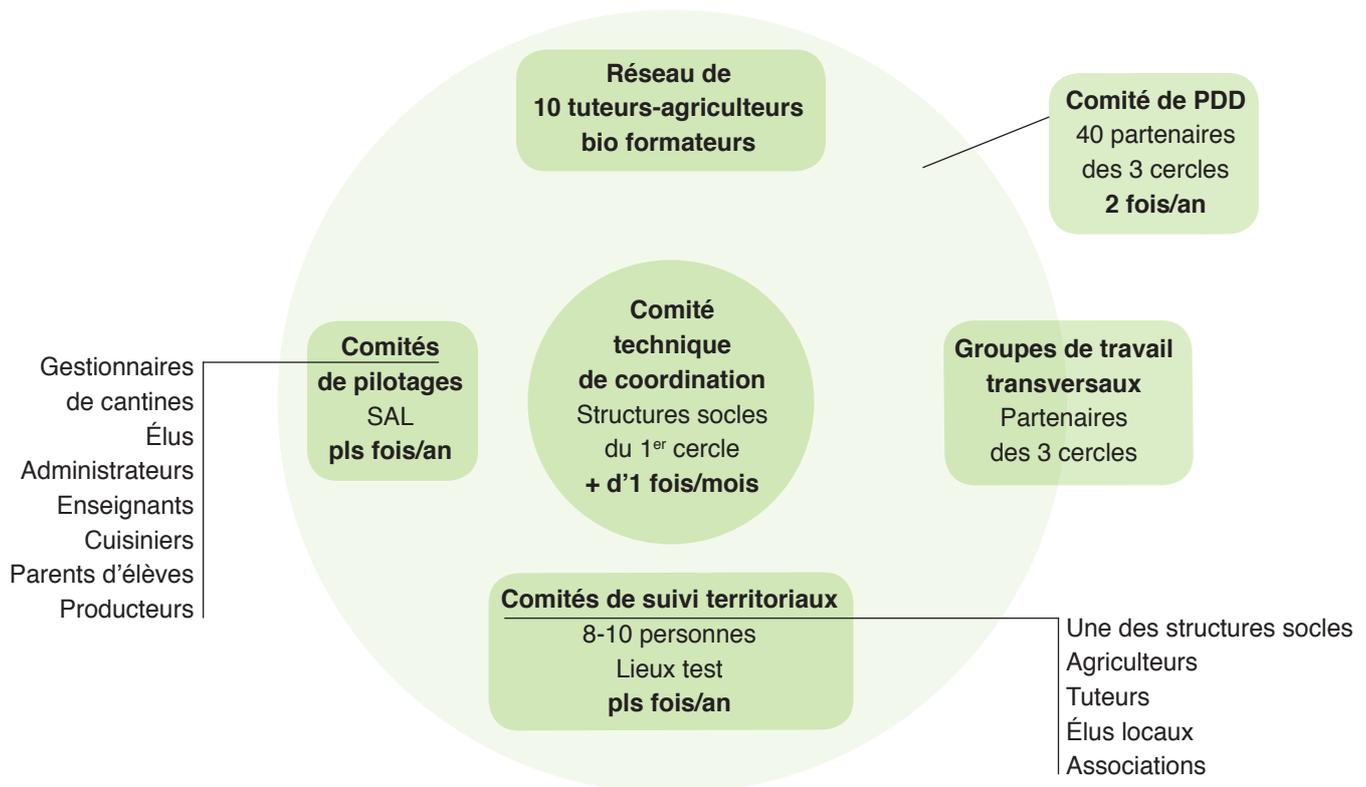
#### 3<sup>E</sup> CERCLE

##### PARTENAIRES FINANCIERS

- FSE
- Conseil régional
- Conseils généraux (58, 71, 89)
- Fondation Macif,
- Fondation RTE
- CRMSA
- Parc du Morvans (LEADER)
- Pays

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### ARTICULATION AU SEIN DU PARTENARIAT DE DÉVELOPPEMENT (PDD)



### UN PILOTAGE OPÉRATIONNEL MOBILISANT DES COMPÉTENCES TRÈS DIVERSIFIÉES

Le projet n'a pas de salarié en propre. Environ 10 personnes expertes dans leur domaine sont particulièrement mobilisées (équivalent de 3 ETP), aux côtés du chef de projet que la MSA met à disposition pour la coordination et la gestion globale de PACTES.

#### Animation territoriale : coordination des lieux test et mission d'appui par département

- MSA Services Bourgogne (Saône et Loire)
- Groupement des Agrobiologistes (Yonne)
- C.F.P.P.A. du Morvan (Nièvre)

#### Portage des investissements

- Réseau Coopérés, et Communauté de Communes de Cuiseaux en projet (Saône et Loire)
- Groupement des Agrobiologistes, en projet (Yonne)
- C.F.P.P.A. du Morvan, Ville de Nevers, en projet, (Nièvre)

#### Coordination et mutualisation des outils au niveau régional

- Couveuse Potentiel (portage des terrains, responsabilité réglementaire, gestion des CAPE, accompagnement hors tuteurs et formations techniques)
- MSA Service Bourgogne (coordination régionale)

## REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

### UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 130 000 € PAR AN EN MOYENNE

#### Principaux financeurs :

- Fonds social européen
- Conseil régional Bourgogne
- Fondation Macif
- CRMSA de Bourgogne
- Conseil général de Saône-et-Loire
- Conseil général de la Nièvre

### 150 000 € D'INVESTISSEMENT POUR 4 LIEUX TEST

#### Financeurs :

- LEADER via le Parc du Morvan et le Pays du Chalonnais
- Fondation RTE : 15 000 € pour financer un motoculteur et une serre
- Conseil général de la Nièvre
- FNADT via le Pays Sud Bourgogne, le Pays du Chalonnais, le Pays Autunois Morvan
- Conseil régional Bourgogne
- Fondation Macif

### À CHAQUE NIVEAU DE COLLECTIVITÉ SON MODE D'INTERVENTION

- Conseil régional : fonctionnement et investissements
- Conseils généraux : fonctionnement et investissements (ligne développement agricole)
- Communautés de communes : investissements, prêt de terres, animateur comité de pilotage SAL
- Pays : investissements matériels (tunnel) dans le cadre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), mobilisation des acteurs
- Mairies : prêt de terres, intervention factuelle non formalisée (facilité services techniques)

### RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENT DE FONCTIONNEMENT 2012

- FSE : 43 % (63 550 □)
- Fondation Macif (niveau régional et départemental) : 23 % (35 000 □)
- Conseil régional Bourgogne : 16 % (25 000 □)
- Conseils généraux (58, 71, 89) : 11 % (17 000 □)
- CRMSA Bourgogne : 3 % (5 000 □)
- Leader PNRM : 2 % (3 200 □)
- Pays Puisaye Forterre : 2 % (3 000 □)

### À NOTER

Le renouvellement des investissements est difficile à anticiper au regard de la diversité des parties prenantes. La pérennité des lieux test reste une question importante à partager par les partenaires du PDD.

## TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

### PHILIPPE HERVIEU,

#### VICE-PRÉSIDENT À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE, CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

« PACTES nous a intéressé dès sa phase de préfiguration, à l'époque où il était un projet Equal. Depuis que nous sommes dotés d'une vice-présidence à l'ESS (en 2004), nous avons des budgets qui permettent d'appuyer des thématiques importantes, dont celle de l'alimentation, du bio et des circuits courts.

Dans notre concept bourguignon du « bouclier rural », il ne s'agit pas seulement de maintenir des services publics en milieu rural. Il faut de la production de richesse. Ce que peut apporter le bio, les circuits courts et tout ce qui tourne autour des éco-filières comme le chanvre qui fournit un matériau isolant pour la construction.

Le Conseil régional a accordé des financements. D'abord pour des études préalables au projet Equal, puis en cofinancement du projet Equal, et enfin par une subvention

de fonctionnement de 25 000 □ dès la première année du projet en 2011. Pour l'avenir, il est prévu des financements d'investissement, notamment du matériel agricole pour les espaces test.

Notre volonté politique de développer l'ESS, avec des arguments sonnants et trébuchants, sécurise une série de collectivités et d'Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui regardaient le secteur avec une certaine circonspection. Mais la Région, à elle toute seule, ne peut rien. Par contre, si elle entre en synergie avec des structures de terrain locales, des organismes comme la CRESS, des fédérations professionnelles, des intercommunalités... là c'est la bonne recette. A cela il faut ajouter des individus qui portent le dossier PACTES avec beaucoup de suite dans les idées. »

## TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

### AMÉLIE PATAY, DIRECTRICE DE LA COUVEUSE POTENTIEL

« Nous intervenons une fois que les porteurs de projet ont été désignés pour contractualiser la phase de test par la signature d'un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) qui nous engage juridiquement.

Nous prêtons un numéro Siret et apportons aussi une assurance en responsabilité civile professionnelle, un hébergement bancaire et surtout, nous accompagnons l'agriculteur dans sa gestion et la partie commerciale.

Il a fallu nous adapter à la nature agricole des projets. Généralement, les entreprises signent des contrats de six mois renouvelables deux fois. Dans le cas de PACTES, nous sommes passés à une durée de douze mois renouvelables deux fois, soit trois ans d'accompagnement possible.

Bien que nous restions sur notre cœur de métier qu'est l'hébergement et l'accompagnement, il nous a fallu nous former aux spécificités de l'agriculture. A titre d'exemple, la durée d'immobilisation d'un âne ne peut être comparée à celle d'un bureau ou un véhicule d'entreprise.

Enfin, le principe de la Couveuse est de partager son numéro de Siret avec l'entrepreneur. Il a fallu le faire correspondre à l'activité d'exploitant agricole. PACTES, qui réunit plusieurs opérateurs agricoles, fut un fer de lance de reconnaissance du CAPE par la Mutualité sociale agricole (MSA) au niveau national. C'est la concertation qui a permis de surmonter la complexité administrative. »

### VALÉRIE DUPRÉ, CHEF DE PROJETS, PAYS SUD BOURGOGNE

« Nous finançons l'achat de matériel d'un lieu test à Saint-Albin. Sur le projet de Système alimentaire local (SAL), nous finançons aussi à 80 % un poste de chargé de mission de l'association Terroirs de Saône-et-Loire.

Il nous est possible de financer, via le SAL, du matériel comme un véhicule frigorifique ou encore une éplucheuse ou des cellules de refroidissement pour adapter les cuisines. Nous finançons aussi de la formation, tant pour les cuisiniers, les gestionnaires que pour les agriculteurs et producteurs car les uns doivent connaître les contraintes des autres.

Les filières courtes font partie des priorités régionales et de l'Etat. Via le Pays Sud Bourgogne, ils ont trouvé un relais

opérationnel sur le terrain. Nous avons les moyens de faire connaître la démarche, présenter les outils aux élus et à la population car nous sommes en lien permanent avec eux. Nous sommes l'interface entre les différents acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

Pour introduire les circuits courts alimentaires dans un colège, il faut que le gestionnaire, le principal, le cuisinier soient motivés. D'où la nécessité de bien faire comprendre les enjeux à l'ensemble des parties concernées. Il faut beaucoup de communication auprès des acteurs, mais aussi auprès des élus qui sont des relais importants. Il est aussi très utile de montrer des expériences réussies ailleurs et ne pas hésiter à se déplacer pour les faire découvrir. »

### DANIEL BERTIN, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CUISEUX

« Le projet politique de l'intercommunalité mentionne le souhait de valoriser nos zones d'activités dont l'une créée à l'époque de la tempête pour conserver le bois tombé. Nous avons pris contact avec les Jardins de Cocagne avant de nous rapprocher de la MSA pour aller vers cette idée de lieu test mis en place dans le cadre du projet PACTES. Concrètement, nous mettons à disposition un terrain de 1,5 ha dont nous prenons en charge la viabilisation pour la pratique du maraîchage (clôture, plateforme, électricité et captage d'eau).

Nous sommes partenaires du PACTES et nous participons au comité de pilotage du lieu test. Ce comité est constitué

d'agriculteurs et d'élus chargés de venir en soutien de l'agriculteur en test. Notre souci est de créer les conditions d'une pratique agricole performante. Nous sommes par exemple en recherche de solutions pour un logement. De plus nous avons impulsé, avec la MSA, un système alimentaire local, en même temps que le lieu test. Nous avons un contexte favorable pour cela, car nous avons à servir 700 repas quotidiens en restauration collective.

Si nous sommes sur un enjeu de création d'emplois, je crois aussi à l'évolution sociétale et la lisibilité de ce que fait le porteur de projet, cette dimension de cohésion sociale que porte le projet PACTES. »

## ANALYSE ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

### FORCES

- Démarche multi-partenariale : co-construction induite dans le projet dès l'étude de faisabilité et appui sur un large réseau d'experts.
- Rôle important de la MSA :
  - expérience dans la coordination de projets européens (donc bonne gestion des questions de trésorerie).
  - gestion de projets dans une démarche participative avec son réseau de partenaires.
  - même technicien coordonnateur présent depuis 2005.
- Complémentarité des deux activités : lieux test agricoles et systèmes alimentaires locaux.
- Solutions concrètes et mise en œuvre d'outils : l'opérationnalité du projet a mobilisé les différents partenaires.
- Gouvernance par consentement favorisant le transfert de savoir-faire.

### OPPORTUNITÉS

- Secteur d'activité porteur : débouchés en croissance.
- L'appui sur l'association Autrement Bio, qui fonctionnait déjà bien, a donné de la légitimité au projet.
- Localisation : historiquement des acteurs investis en Bourgogne du Sud et des personnes physiques qui s'impliquent.

### IMPACTS ÉCONOMIQUES

- 6 lieux test en fonctionnement.
- 25 primo accueil, 10 porteurs de projets en pré test, 8 porteurs accueillis en test.

**Exemple d'une action de système alimentaire local** pour l'approvisionnement de produits locaux auprès des cantines scolaires en lien avec la Communauté de communes du Clunisois :

- mobilisation, organisation et coordination de 10 cantines, pour approvisionner 650 repas environ par mois.
- 20 producteurs locaux fournisseurs.

### FAIBLESSES

- Modèle qui tient sur la capacité des acteurs à travailler et coopérer ensemble.
- Pas de poste dédié au projet : action fractionnée entre un grand nombre d'acteurs ce qui peut ralentir les prises de décisions.
- Modèle économique à consolider à moyen terme ex : les besoins en trésorerie des partenaires qui portent les investissements peuvent fragiliser les projets.

### MENACES

- Statut du foncier disponible : les terres proposées ne sont pas toujours utilisables (mauvaises terres, problème d'eau, pollution, non exploitable).
- Manque d'acteurs locaux formés à l'innovation sociale : encore peu de prise en compte et de valorisation des actions de recherche et développement sociale en France.

### IMPACTS SOCIAUX / ENVIRONNEMENTAUX

- Actions de sensibilisation des citoyens, des enfants dans les écoles et visites des exploitations dans le cadre des systèmes alimentaires locaux.
- Développement des exploitations biologiques.
- 6 structures à vocation sociale impliquées dans PACTES.

## CONSEILS POUR UNE DUPLICATION

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

- S'appuyer sur une structure pivot au cœur de nombreuses démarches partenariales sur le territoire.
- Construire le projet avec des professionnels du secteur agricole déjà bien implantés localement et des techniciens experts.
- Mettre en place une coopération et une concertation autour d'actions volontaristes (ex : voyage d'étude) avec des acteurs différenciés (réseaux agricoles et réseaux de l'ESS) et engagés dès le lancement du projet : adoption d'une culture commune.
- Mettre en place une démarche participative en amont permettant d'associer tous les acteurs locaux, en lien avec les Pays, 1<sup>er</sup> niveau incontournable de mobilisation des acteurs.
- Prévoir un temps de consultation de grande envergure : l'appropriation est un élément clé dans la réussite du projet.
- S'appuyer sur les collectivités territoriales pour pérenniser l'expérimentation.

### OBSTACLES À SURMONTER

- Prévoir un temps long d'installation : travaux préparatoires de concertation importants, réflexions sur le statut, le portage des investissements...
- Adaptabilité et souplesse des dispositifs d'aides afin de répondre aux besoins d'un montage de projet complexe et multi-partenarial.  
Ex : difficulté pour la couveuse Potentiel de se faire agréer exploitation agricole, et adopter une part de la législation agricole pour la capacité à produire.
- Rencontrer et faire adhérer en amont les représentants des OPA : chambre d'agriculture, FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), syndicat des jeunes agriculteurs\*.
- Anticiper les problèmes d'accès aux terrains avec l'appui des collectivités locales (autorisation pour installer des serres, accès à l'eau, zones de pollution proches...).
- Trésorerie des porteurs de projet en lieu test : aides par le Club Cigales mais qui restent insuffisantes. Avoir des outils de trésorerie adaptés et développer d'autres systèmes d'entraide (ex : cigales agricoles).

*\* Tenir compte du territoire : une concertation très en amont peut aussi être un frein s'il n'y a pas de consensus autour du projet. Dans ce cas, il peut être plus efficace de consolider le projet avant de mobiliser les partenaires (cf. Etude de*

### CONSEIL RÉGIONAL : MODALITÉS D'INTERVENTIONS POTENTIELLES

- Financement de frais de fonctionnement.
- Financement d'investissements.
- Acquisition de l'outil de production : investissement dans du foncier et/ou bâti pour mise à disposition de la structure porteuse de l'espace test.
- Articulation des partenariats en s'investissant dans les comités de pilotage, la mobilisation des élus locaux.
- Inscription de l'agriculture biologique comme une priorité de sa politique agricole.

### DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Disponibles sur demande en contactant l'Avise [essenregion@avise.org](mailto:essenregion@avise.org)

- Plaquette de présentation des lieux test agricoles PACTES
- Présentation PPT réunion du partenariat de développement des PACTES, 5 avril 2012
- Budget 2012 de fonctionnement
- Guide de bonnes pratiques autour des lieux test agricoles et circuits courts, réalisé suite à l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet Bio Actes en 2009

Avec le soutien de



Cette action est cofinancée par l'Union européenne